



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
DU FLEUVE SAINT-JEAN



RAPPORT ANNUEL
2023-2024

MOT DU PRÉSIDENT



Cette année fut la dernière de la convention d'aide financière 2021-2024 avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Cette convention nous permet de poursuivre notre mission de coordination et de mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau du bassin versant du fleuve St-Jean.

De plus, la mise à jour de notre Plan Directeur de l'Eau (PDE), à la suite des ateliers de concertation tenus à l'est et à l'ouest du territoire, a été accepté par le MELCCFP.

L'OBV du Fleuve Saint-Jean collabore activement avec tous les intervenants concernés par la problématique des espèces exotiques envahissantes (EEE). Dans les années à venir, il conviendra de mettre en œuvre des mesures de prévention et de contrôle de ces espèces envahissantes, pour préserver l'intégrité écologique de nos écosystèmes aquatiques.

Au cours des années à venir, l'impact des modifications apportées à la Loi sur l'eau sur nos activités et nos orientations futures devra être évalué. Ces changements incluent notamment de nouveaux acteurs dans le cadre du Plan national de l'eau. Ce dossier est actuellement géré par le Regroupement des OBV, mais les OBV sont en première ligne dans le domaine de la gestion intégrée de l'eau depuis de nombreuses années.

Vous constaterez encore une fois, à la lecture de ce rapport, la diversité des activités et projets réalisés. Cela n'a pu être accompli que grâce à l'excellent travail de notre équipe de professionnel-le-s sous la direction de Anne Allard-Duchêne.

Pour conclure, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur participation tout au long de l'année et un merci particulier aux membres du Comité exécutif, Denis Ouellet, Sylvie Choquette, Daniel Blier et Kate Monosiet pour leur engagement.

Michel Julien, Président

MOT DE LA DIRECTRICE



L'année 203-2024 a permis de repenser le processus de concertation de façon à ce que la mise à jour du PDE reflète au mieux les réalités et les besoins du milieu.

En effet, ce 'nouveau' PDE servira de fondation au travail que réalisera l'OBV du fleuve St-Jean au cours des 10 prochaines années.

Les cinq problématiques prioritaires sont restées les mêmes que dans le précédent PDE: milieux humides, qualité de l'eau, faune aquatique, vieillissement prématuré des lacs, espèces exotiques envahissantes. Cependant, la réalisation des portraits avec les membres du conseil d'administration, la diffusion d'un questionnaire auprès des acteurs du milieu, la tenue de deux ateliers de concertation régionaux (un en Chaudière-Appalaches et un au Bas-Saint-Laurent) a permis de recueillir de nombreuses informations, connaissances, préoccupations du milieu. Les membres du conseil d'administration, en tant que représentants de notre table de concertation, ont été fortement mis à contribution pour l'élaboration de ce 'nouveau' PDE, qu'il s'agisse de la définition des objectifs à atteindre pour chacune des problématiques prioritaires ou encore de la stratégie de mobilisation des acteurs à mettre en place.

Merci à l'équipe de l'OBV du fleuve St-Jean pour votre professionnalisme, efficacité et votre passion contagieuse; merci à nos partenaires financiers mais aussi dans l'action; merci à nos administrateurs pour votre intérêt et votre implication qui rendent notre travail de concertation agréable et constructif. Et un merci spécial pour les membres du comité exécutif pour votre présence et votre soutien tout au long de l'année.

Anne Allard-Duchêne, directrice

CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2023-2024

Membres votants – à l'Assemblée Générale Annuelle 2023

Siège	Nom, fonction secteur représenté	
1	Jules Soucy, maire de Packington MRC de Témiscouata	
2	Benoît Morin, maire de Pohénégamook MRC de Témiscouata	
3	Yan Bolduc, conseiller municipal de Saint-Just-de-Bretenières MRC de Montmagny	
4	<i>Vacant</i> MRC de L'Islet	
5	Valérie Labrecque, coordonnatrice à la gestion intégrée de l'eau MRC de Kamouraska (substitut : Pierre Saillant, maire de Mont-Carmel)	
6	Rachel Goupil, mairesse de Saint-Camille-de-Lellis MRC des Etchemins	
7	<i>Vacant</i> Première nation Malécite de Viger	
8	Denis Ouellet Environnement	Vice-Président
9	Daniel Blier Développement économique	Trésorier
10	David Chouinard Forêt Grand-Portage	
11	Daniel Racine, Table GIRT de la Chaudière-Appalaches Forêt Appalaches	
12	Yves Marquis, Ferme Gérald Marquis inc. Agriculture & agroalimentaire	
13	Sylvie Choquette, Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud Agriculture et agroalimentaire	Administratrice CE
14	Réal Petitclerc, riverain du lac Fontaine-Claire et conseiller municipal de St-Marcel Tourisme, loisirs et regroupement de riverains	
15	<i>Vacant</i> Faune	
16	Kate Monosiet Citoyenne zone Nord-Est	Secrétaire
17	Michel Julien Citoyen zone Sud-Ouest	Président

Membres non-votants — représentants et observateurs à l'Assemblée Générale Annuelle 2023

Siège	Nom, fonction secteur représenté	
18	Josée Ouellet, mairesse de St-Hubert-de-Rivière-du-Loup Conseillère, MRC de Rivière-du-Loup	
19	Daniel Potvin-Leduc, Analyste Conseiller, MELCC	
20	Édith Pilon, Coordonnatrice régionale aux habitats fauniques Conseillère, MFFP	
21	<i>Vacant</i> , MAPAQ Conseiller/Conseillère	
22	Nicolas Dionne, Conseiller aux affaires municipales et en aménagement du territoire Conseiller, MAMH	
23	<i>Vacant</i> , MSSS Conseiller/Conseillère	
24	Mireille McGrath-Pompon, Conseillère au développement et aux affaires régionaux Conseillère, MERN	

ÉQUIPE DE TRAVAIL 2023-2024

Nom, fonction

Anne Allard-Duchêne | Directrice

Antony Deschênes-Bellavance | Technicien terrain et chargé de projet

Blandine Barthod | Chargée de projet en concertation et mise à jour du PDE

Jenny Luciano | Chargée de projet en environnement

Gabrielle Turcotte | Adjointe administrative et responsable des communications (depuis janvier 2024)

Lucas Lacoste | Agent de projet et stagiaire

Olivier Paradis Lagrois | Agent de projet et responsable des communications (durant l'été 2023)

Naia Daugareil | Agente de projet

Alex Courbron | Stagiaire

MISSION

Dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean, mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) pour veiller à l'amélioration, la restauration ou la préservation de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques, pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

L'énoncé de mission légale, selon la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*, est le suivant : « Élaborer et mettre à jour un plan directeur de l'eau pour sa zone de gestion intégrée et promouvoir et suivre la mise en œuvre, en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs et des divers milieux intéressés, dont le milieu gouvernemental, autochtone, municipal, économique, environnemental, agricole et communautaire, dans la composition de cet organisme de bassin versant ».

MANDATS

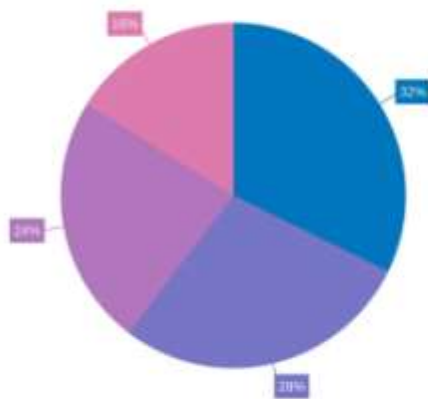
- Élaborer et mettre à jour un document de planification de la GIRE (Plan directeur de l'eau) représentatif des préoccupations et de la vision d'avenir du milieu pour la portion québécoise du BVFSJ;
- Consulter la population et les acteurs de l'eau sur le contenu du PDE (portrait, diagnostic, enjeux, orientations, objectifs);
- Informer, mobiliser, consulter et sensibiliser la population et les acteurs de l'eau sur les enjeux de l'eau de manière continue;
- Favoriser la concertation des intervenants régionaux concernés par les enjeux de l'eau sur son territoire;
- Collaborer et contribuer à la mise en place d'une gestion intégrée de l'eau dans le BVFSJ transfrontalier;
- Gérer la mise en marché des opérations y compris l'identification des sources de financement auprès des différents gouvernements, tant provincial, fédéral que municipal, et des particuliers;
- Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières et administrer de tels dons, legs et contributions;
- Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour les fins de la corporation.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023—2024

Plan directeur de l'eau

Depuis l'approbation du Plan directeur de l'eau (PDE) de la zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant du fleuve Saint-Jean, en août 2016, l'OBV du fleuve Saint-Jean s'assure de constamment le mettre à jour, d'en faire la promotion auprès des acteurs de l'eau du bassin versant et d'effectuer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action qui y est rattaché. En date du 31 mars 2024, l'OBVFSJ avait **121 actions de terminées**, soit une hausse de 70 actions réalisées. Du fait de la mise à jour de son PDE en vue du cycle de la GIRE 2024-2033, **35 actions** ont été reportées au nouveau cycle.

RÉPARTITION DES ACTIONS PAR LEUR STATUT D'AVANCEMENT



	2023
Termine cette année	70
Abandonnée	61
Terminée	51
Reportée	35
Total	217



Les actions du plan d'action sont soutenues par des «réalisations», qui sont, en tant que telles, des sous-actions. Au 31 mars 2024, 273 réalisations ont été effectuées, dont 246 de terminées. **Ce sont 8 réalisations de plus qu'au 31 mars 2023.**

À l'automne 2023, **deux ateliers de concertation** ont été tenus en Chaudière-Appalaches et au Bas-Saint-Laurent, afin que les acteurs de l'eau puissent partager leur vision et leurs idées pour mettre à jour les objectifs du PDE. Au cours de la mise à jour du PDE, plusieurs documents ont été soumis au Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP): la stratégie **de mobilisation**, le **document de présentation du PDE**, le **plan de suivi des objectifs** et les **cinq fiches diagnostiques** en lien avec les problématiques prioritaires.

Nous vous invitons à consulter le Plan directeur de l'eau disponible au www.obvfleuvestjean.com.

Dès l'approbation par le MELCCFP les documents de mise à jour du PDE seront disponibles sur le site internet de l'OBV du fleuve Saint-Jean.

	2022	2023
Terminée	221	246
En cours (1% - 25%)	21	12
En cours (26% - 50%)	15	6
En cours (76% - 99%)	6	3
En cours (51% - 75%)	2	6
Total	265	273

Éradication de la Berce du Caucase



Depuis 2015, l'OBVFSJ s'occupe de l'éradication de la Berce du Caucase, une plante exotique envahissante qui représente un danger pour la santé et la sécurité. Cette éradication se décline en deux projets principaux: en Chaudière-Appalaches (financé par le Fonds d'aide au rayonnement des régions) et au Bas-St-Laurent (financé par l'entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes).

Dans les 2 projets, la très grande majorité des colonies sont en suivi ou avec de faibles actions d'éradication. Cependant, il est impératif de poursuivre le suivi et l'éradication pour éviter la dispersion de nouvelles graines. L'OBVFSJ peut compter sur plusieurs partenaires, dont des municipalités et le Parc national du lac Témiscouata, afin de réaliser un suivi des diverses colonies. Cette année, trois nouvelles colonies ont été répertoriées sur le territoire de l'OBVFSJ grâce à des signalements d'inspecteurs régionaux, d'employés municipaux et de citoyens.

Dans le projet du **Bas-Saint-Laurent**, **47 235 m²** ont été traités en 2023-2024. Dans celui de **Chaudière-Appalaches**, plus de **10 000 plants** ont été éradiqués. L'OBVFSJ a aussi offert plusieurs services d'éradication de la berce du Caucase aux autres partenaires de l'Entente sectorielle tel que l'OBV du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Il a aussi offert des services d'éradication de la berce spondyle à d'autres partenaires de la région: l'Organisme de concertation pour l'eau des bassins

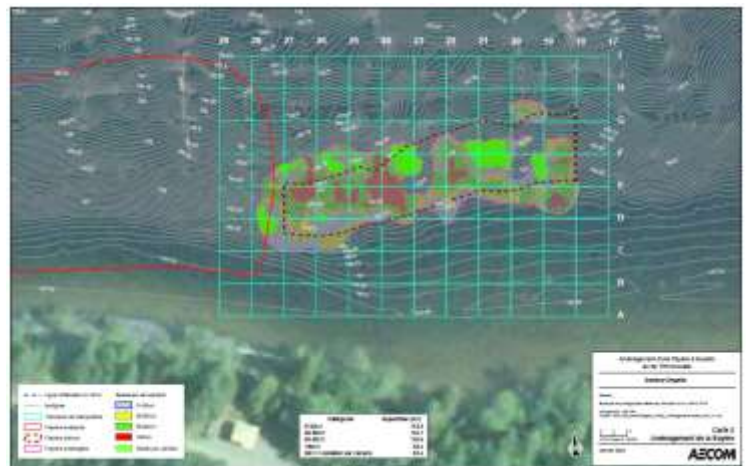
versants de la rivière Nicolet (COPERNIC), la municipalité de Témiscouata-sur-le-Lac et le Ministère des transports (MTQ).

Aménagement d'une frayère à touladi dans le lac Témiscouata

Suite à l'acquisition de connaissances sur le comportement du touladi, et les problématiques de recrutement (2015 à 2019) puis à la réalisation de plans et devis (2020-2021), la frayère située à Dégelis a été aménagée au cours de l'automne 2022.

Ce projet a permis d'aménager 288 m² de frayère supplémentaire à proximité de la frayère existante. Le site de Dégelis a été choisi à cause de l'abondance des œufs qu'on y a trouvé, la pente un peu moins abrupte que sur les autres sites et la dégradation avancée de la frayère (interstices colmatés).

Un monticule de roches semblait cependant présenter des risques pour la circulation nautique car il se trouvait à moins d'un mètre de la surface. Une deuxième bathymétrie a donc été réalisée par AECOM à l'automne 2023 pour réévaluer la hauteur du monticule. Il se situe maintenant à plus d'un mètre de la surface et ne présente plus de risque pour la circulation. Les glaces de l'hiver 2022-2023 ont probablement déplacé naturellement les roches du haut du monticule.



Réseau Rivière

En 2023, l'OBVFSJ a renouvelé son contrat avec le [Réseau-rivières](#) du [ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques \(MELCC\)](#) afin de poursuivre son partenariat jusqu'en 2025. D'avril à novembre, des échantillons d'eau de surface sont prélevés mensuellement aux deux stations de la rivière Cabano, puis envoyés au laboratoire du ministère pour subir diverses analyses physicochimiques et bactériologiques afin d'assurer le suivi de la qualité de l'eau.



Survol Benthos des rivières Noire et Blanche



Dans le cadre du programme [Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir!](#) - volet Survol Benthos développé par le [Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau \(G3E\)](#) et soutenu financièrement par Action-Climat Québec, l'OBVFSJ a procédé à l'échantillonnage et l'identification de la faune benthique pour deux stations des rivières Noire et Blanche à Saint-Magloire en Chaudière-Appalaches. Chaque année depuis 2017, les données sont compilées et publiées sur une [carte interactive](#). Des sondes de température installées en continu permettent également de documenter l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes riverains et leur biodiversité.

Mois de l'eau 2023

Lors du Mois de l'eau 2023, l'OBVFSJ a réalisé diverses activités de sensibilisation dans l'ensemble du bassin versant. Motivé par la découverte de la moule zébrée dans le lac Témiscouata à l'automne 2022, l'OBVFSJ a tenu des activités de nettoyage et de sensibilisation en lien avec la propagation des espèces exotiques envahissantes à proximité des lacs suivants: Témiscouata, Sload, Long, Jerry/Baker et de l'Est. De plus, à l'occasion de l'inauguration du sentier des bootleggers, l'OBVFSJ a animé une randonnée découverte autour du lac Long, pour faire découvrir aux participants la faune et la flore associées aux cours d'eau. Enfin, un atelier de sensibilisation a eu lieu au lac Frontière pour présenter les bonnes pratiques de végétalisation sur les berges des cours d'eau.



Sentinelles des lacs



Le projet Sentinelles des lacs s'est poursuivi durant l'été 2023. L'objectif de cette implication citoyenne vise à accroître nos connaissances sur les lacs en collaborant avec les résidents. Une sentinelle est un(e) résident(e), généralement riverain(e) d'un lac, qui s'engage à aller sur le lac une fois par semaine pendant l'été. Lors de ces visites hebdomadaires, la sentinelle remplit un court formulaire pour vérifier s'il y a présence de cyanobactéries, de myriophylle à épi, de moule zébrée et des signes d'érosion ou d'eutrophisation. Les sentinelles reçoivent une formation par l'OBVFSJ et participent à un groupe Facebook pour échanger

pendant tout l'été. Les données recueillies sont envoyées à l'OBVFSJ à la fin de l'été et compilées. En 2023, ce sont 31 sentinelles, réparties sur 13 lacs, qui ont participé.

Carnet de santé du lac Jally

À la demande de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally (APPEL Jally) et grâce à un financement du Pacte rural de la MRC de Montmagny, l'OBVFSJ a poursuivi la réalisation d'un carnet de santé du lac Jally, situé dans la municipalité de St-Paul-de-Montmagny. Ce carnet de santé donne un portrait à jour de la qualité du lac Jally et établit des recommandations d'actions facilement applicables et réalisables par le milieu. Le lac Jally étant en tête de bassin versant, il peut être appelé à s'eutrophiser plus rapidement si des actions de protection ne sont pas réalisées. Au cours de l'été 2023, nous avons terminé la récolte de données sur le terrain (données physico-chimiques et caractérisation des plantes aquatiques) et rédigé le carnet de santé du lac Jally: <https://obvfleuvestjean.com/etudes/>



Moule zébrée au lac Témiscouata



Dans le but d'établir un état de la situation au sein du bassin versant du fleuve St-Jean suite à l'introduction de la moule zébrée dans le lac Témiscouata, le Ministère des Pêches et Océans (MPO) a financé un projet sur 3 ans. Au cours de l'été 2023, l'OBVFSJ ainsi que plusieurs acteurs du Nouveau-Brunswick se sont alliés pour réaliser une campagne d'échantillonnages (ADNe, végétaux, teneur en calcium, collecteurs à moules...) et faire l'état de la situation. Le MELCCFP a également réalisé des échantillonnages sur plusieurs lacs du bassin versant. De l'ADNe a été trouvé dans 5 de nos lacs: Lac des Aigles, Jerry, St-Jean, Grand Squatec et Petit Touladi mais aucune observation visuelle n'a été constatée en dehors du lac Témiscouata. Un réseau de stations de lavage d'embarcations est en train de se mettre en place: 10 stations au Témiscouata, une au lac de l'Est, une au lac Frontière, une au lac Fontaine-Claire, une au lac-Baker (NB). Une station de lavage mobile a également été achetée et sera partagée entre les partenaires du projet. Un plan de communication et une

campagne de sensibilisation ont aussi été réalisés. Ce projet a permis de mettre en place une belle collaboration entre les organismes du Québec et du Nouveau-Brunswick mais également avec le MELCCFP et le Ministère des Pêches et Océans.

Questionnaire sur les pratiques des plaisanciers

L'OBVFSJ, en partenariat avec le MPO, a conduit des questionnaires auprès des usagers des lacs du bassin versant. La moule zébrée ayant été introduite dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean, il est important de mieux connaître les pratiques en matière de navigation afin de mieux connaître les risques de propagation des espèces exotiques envahissantes. Les questionnaires ont été tenus lors des différents événements au cours de la saison estivale, tels que les tournois de pêche, et lors de périodes de fort achalandage (vacances de la construction). Les questionnaires ont été réalisés auprès des plaisanciers des lacs de l'Est, Témiscouata, Long, Slod et Asselin.



Caractérisation des ponceaux



En 2023, l'OBVFSJ a réalisé une inspection des traverses de cours d'eau dans la zone d'exploitation contrôlée (ZEC) Owen au Bas-Saint-Laurent et dans 4 autres sous-bassins versants au Bas-Saint-Laurent et en Chaudière-Appalaches (Rivière Noire, Rivière Saint-François, Rivière Gobeil-Gagnon et Rivière Chimenticook). C'est une démarche qui vise à évaluer les ponceaux qui entravent la libre circulation des poissons et à identifier les ponceaux prioritaires pour recevoir des mesures correctives. Le travail de priorisation des ponceaux a été complété en 2023-2024 pour la ZEC Owen et se poursuivra en 2024-2025 pour les 4 autres sous-bassins versants. De plus, en 2020 une première caractérisation des ponceaux avait été entreprise en Chaudière-Appalaches dans 4 sous-bassins versants (Rivière Saint-Jean-Sud-Ouest, Rivière Daaquam, Rivière Noire Nord-Est et Grande Rivière Noire). Le travail de priorisation pour ces 4 sous-bassins versants a été réalisé durant l'année 2023-2024.

Carnet de santé du lac Fontaine-Claire

À la demande de la municipalité de Saint-Marcel, l'OBVFSJ a débuté la mise à jour du carnet de santé du lac Fontaine-Claire en 2023. Durant l'été, de nouvelles connaissances ont été acquises (drainage, bathymétrie, état des bandes riveraines...) pour approfondir le contenu du carnet de santé. À terme, elles offriront aux décideurs et aux utilisateurs du lac des connaissances de base sur le lac et sur son état de santé en vue d'une meilleure gestion. Le lac Fontaine-Claire est un lac peu profond et sensible à un vieillissement prématuré. Il est donc important de le surveiller et de prendre des actions pour le protéger.



Plantes aquatiques exotiques envahissantes

Durant l'été 2023, l'OBVFSJ a parcouru l'ensemble du lac Jally et du lac Fontaine-Claire en kayak pour observer la



présence de plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE). Le projet avait lieu en collaboration avec le Conseil Régional de l'Environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) et plusieurs autres OBV. Il avait pour but de détecter la présence de PAEE dans 20 lacs répartis dans six bassins versants de Chaudière-Appalaches. Les inventaires réalisés dans le lac Jally et le lac Fontaine-Claire n'ont pas révélé la présence de PAEE, ce qui est une bonne nouvelle! Dans le lac Jally, il y avait eu des mentions de la présence de myriophylle à épi dans un portrait du lac Jally réalisé en 2010, mais en 2023 nous avons seulement trouvé du myriophylle indigène. Il serait pertinent de réaliser un nouvel inventaire du lac Jally dans les prochaines années.

J'adopte un cours d'eau



Cette année, l'OBVFSJ a poursuivi le programme J'adopte un cours d'eau avec les élèves de la classe « Assistance aux spécialistes » de Mme Pascale Bois (CF Pro de Dégelis). J'adopte un cours d'eau plonge les jeunes au service de l'eau en combinant de la théorie en classe, des sorties terrains ainsi qu'une interprétation des résultats. La santé globale du cours d'eau est évaluée en étudiant les communautés de poissons, la qualité de l'eau et les macroinvertébrés benthiques (larves d'insectes se trouvant dans le fonds des cours d'eau). J'Adopte un cours d'eau fait partie du programme « Des rivières surveillées: s'adapter pour l'avenir », géré par le Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E) et soutenu financièrement par Action-Climat Québec.

Vente d'arbustes riverains indigènes

L'OBVFSJ a proposé un service de vente d'arbustes riverains indigènes aux habitants de son bassin versant. L'objectif est de permettre aux riverains d'avoir accès à différentes espèces indigènes au bassin versant et adaptées aux rives, afin de favoriser la végétalisation des rives du bassin versant du fleuve Saint-Jean. Ces arbustes sont proposés au prix coûtant et les retours des citoyens sont très positifs jusqu'à présent. La plupart d'entre eux nous mentionnent qu'ils apprécient grandement d'avoir accès à ce service. En 2023, ce sont plus de 1000 arbustes qui ont été distribués à travers le bassin versant du fleuve St-Jean. Les 10 espèces proposées sont: myrique baumier, spirée à large feuilles, vigne des rivages, rosier palustre, viorne trilobée, sureau du Canada, potentille frutescente, framboisier rouge, aronie à fruits noirs et iris versicolor.



Restauration d'une portion de rive de la rivière Madawaska et mobilisation des collectivités

Le parc municipal du Centenaire de la ville de Dégelis se trouve sur les bords de la rivière Madawaska et présente des signes d'une forte anthropisation (enrochement, manque de bandes riveraines, descente de bateau muni d'un quai). L'année 2023-2024 a marqué la deuxième année du projet de 3 ans qui vise à restaurer les rives de cette portion de la rivière Madawaska, grâce à la plantation de végétaux indigènes et à l'installation d'un quai végétal. Au cours de l'année 2023-2024, plus de la moitié des végétaux indigènes ont été plantés.



Plusieurs citoyens et des employés municipaux de la ville de Dégelis ont donné la main aux employés de l'OBVFSJ pour effectuer les plantations. En août 2023, la fête de la rivière Madawaska s'est tenue. Les kiosques et les différentes activités ont permis de sensibiliser les participants aux bonnes pratiques en milieu riverain. Lors de cette journée, une collecte de déchets le long des berges a également eu lieu. Ce projet est principalement financé par le Ministère d'Environnement et Changements climatiques Canada, mais implique la contribution de nombreux acteurs locaux: Ville de Dégelis, BMR, Centre de services scolaires du fleuve et des lacs, Groupe Lebel, MRC de Témiscouata, Place du Travailleur, Coin du Sport, Excavation Bergeron, Metro, Microbrasserie Madwaska et SARM.

Atelier à l'école de Pohénégamook

À l'automne 2023, les membres de l'équipe de l'OBVFSJ ont donné un atelier sur le cycle de l'eau à l'école Saint-Joseph de Pohénégamook. Il a été l'occasion de sensibiliser les jeunes aux bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau. L'atelier s'est d'abord déroulé en classe, puis les élèves ont eu l'occasion de mettre en pratique les notions apprises sur le terrain, à proximité du ruisseau Théberge et du lac Pohénégamook.



COMMUNICATIONS

Cette année, les communications se sont concentrées à mieux faire connaître l'OBVFSJ en tenant les acteurs de l'eau informés sur les différents projets de l'OBV et sa mission. L'utilisation de nos trois outils de communication principaux: page Facebook, site internet et courriels, incluant l'infolettre biannuelle semble porter ses fruits. Plusieurs citoyens nous ont contactés directement par courriel ou Facebook pour nous faire part de leurs préoccupations. Le groupe Facebook des Sentinelles à permis d'échanger sur ce qu'elles observaient. Plusieurs entrevues ont été réalisées avec différents journaux concernant la découverte de la moule zébrée au lac Témiscouata. Un document sous forme de Questions-Réponses a été élaboré avec le MELCCFP afin de s'assurer que nous avons tous le même message. Notre communauté Facebook est passée de 946 à 991 personnes qui aiment notre page au cours de l'année (et 1 266 followers) et sur l'année, 46 415 personnes ont vu du contenu de notre page Facebook. En mars 2023, 158 personnes sont inscrites à notre infolettre et en moyenne 50% de nos abonnés lisent nos infolettres. Nous continuons de publier l'information sur les principaux projets menés par l'OBVFSJ sur le site internet. Cependant, le site date de 2013 et l'information n'est pas toujours facile à trouver. La mise à jour du PDE serait peut-être une belle occasion de procéder à une restructuration du site internet dans les prochaines années.

ADMINISTRATION

Les tâches administratives sont réparties entre Mme Anne Allard-Duchêne, directrice et Mme Gabrielle Turcotte, adjointe administrative. Six rencontres du conseil d'administration et quatre du comité exécutif ont eu lieu au cours de l'année. Afin d'avoir plus de temps lors des rencontres du conseil d'administration pour faire de la concertation, plusieurs dossiers administratifs ont été approfondis au préalable avec le comité exécutif avant d'être proposés au conseil d'administration. En effet, le conseil d'administration de l'OBVFSJ est également sa table de concertation.

FINANCEMENT

L'année 2023-2024 est la troisième année de la convention de financement 2021-2024 avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

34% des revenus de l'année 2023-2024 proviennent du MELCCFP grâce à la convention de financement permettant à l'organisme de réaliser sa mission de base. 60% proviennent de programmes de subventions afin de réaliser des projets n'étant pas admissibles à la convention de financement du MELCCFP (acquisition de connaissances, des projets d'aménagement, de sensibilisation, d'éradication d'espèces exotiques envahissantes, etc). Le projet de lutte à la propagation de la moule zébrée explique l'importance des montants obtenus en subventions gouvernementales en 2023-24.

MELCCFP	239 250 \$	34 %
Autres municipales	35 366 \$	5 %
Subventions gouvernementales	330 895\$	47 %
Autres financements (fondations et autres)	92 495\$	13.1 %
Divers	693 \$	0,1 %
Intérêts	5930\$	0,8 %
TOTAL	704 629\$	100%

PARTENARIATS

L'année 2023-2024 a été marquée par plusieurs partenariats importants. Le projet d'éradication de la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches (440 000\$ entre 2022 et 2025) repose sur un partenariat avec les 8 autres OBV présents dans cette région administrative.

Du côté du Bas-Saint-Laurent, une Entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces envahissantes (incluant la berce du Caucase, le myriophylle à épis et la moule zébrée) au Bas-Saint-Laurent a été signée. Cette entente repose sur un partenariat avec le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent, le Comité ZIP et les 3 autres OBV de cette région administrative. Cette entente représente 1 250 000\$ entre 2023 et 2026.

En plus du MELCCFP, l'OBVFSJ a eu la chance de compter sur plusieurs autres partenaires afin de réaliser des projets concrets pour la protection de la ressource en eau : Fondation de la faune du Québec (FFQ), Environnement et Changements climatiques Canada (ECCC), Ministère des Pêches et Océans (MPO), Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Ministère des Transports (MTQ), ECOCanada, Regroupement des OBV du Québec (ROBVQ), Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E), Héritage-Faune de la Fédération des chasseurs et pêcheurs du Québec

L'OBVFSJ a la chance de collaborer sur plusieurs dossiers avec des acteurs du milieu, dont les MRC de Témiscouata et de Montmagny, le Parc national du lac Témiscouata, la Zec Owen, l'Association chasse et pêche du lac Témiscouata, plusieurs municipalités, Horizon Nature, plusieurs comités ou associations de riverains et bien d'autres encore. Le projet de Plan d'action pour limiter la propagation de la moule zébrée à travers le bassin versant du fleuve St-Jean (repose sur un partenariat avec plusieurs acteurs du Nouveau-Brunswick: Société d'Aménagement de la rivière Madawaska (SARM), New-Brunswick Invasive Species Council (NBISC), Commission de Services Régionaux Nord-Ouest (CSRNO), Nature Loisirs Lac Baker.

PROJETS EN DÉVELOPPEMENT EN 2023-2024 POUR 2024-2025

En plus du travail réalisé sur les projets en cours, l'équipe de l'OBVFSJ a continué son développement de projets afin de définir de nouvelles sources de financement, de nouveaux partenariats, et ainsi faire avancer le plan d'action du PDE de l'OBVFSJ. Les principaux projets développés sont les suivants :

- ◆ Caractérisation et priorisation des ponceaux en terre publique entre Pohénégamook et le lac Témiscouata
- ◆ Caractérisation des ponceaux et des communautés de poissons de la rivière aux Bouleaux
- ◆ Mise à jour du carnet de santé du lac Fontaine-Claire
- ◆ Projet de plantation et de service-conseil pour les bandes riveraines
- ◆ Projet de recherche sur la rivière Daaquam sur sa linéarisation et les embâcles de glaces
- ◆ Projet en partenariat avec la DGSEE concernant la prise et l'analyse d'échantillons de carbone organique dissous et de diatomées sur 11 stations
- ◆ Réalisation de plusieurs ateliers sur les enjeux de l'eau dans les écoles du bassin versant
- ◆ Mon Eau, Mon puits, Ma santé

PARTICIPATIONS AUX COMITÉS RIVERAINS EN 2023-2024

Association pour la protection de l'environnement du lac Jally

Comité du lac Long

Comité des riverains du lac Frontière

Comité Grand lac Squatec

Comité du Beau Lake

Comité gestion PDE du lac Pohénégamook et Pohénégamook Vert L'avenir

Comité du lac Fontaine-Claire

Comité du lac de l'Est

Association des Riverains du lac Saint-François

Comité de riverains du lac Gosselin

PARTICIPATIONS AUX COMITÉS ET ATELIERS EN 2023-2024

Ateliers de concertation sur l'aire protégée du lac de l'Est

Table GIRT BSL

Corridor écologique Bas-Saint-Laurent

Comité OBV-Direction Chaudière-Appalaches

Régie intermunicipale des déchets du Témiscouata

Table d'harmonisation et table périphérique du Parc national du lac Témiscouata

Comité Force dans le Nord-Est du Nouveau –Brunswick

Comité professionnel de l'Entente sectorielle Bas-Saint-Laurent

Comité directeur de l'Entente sectorielle Bas-Saint-Laurent

Rendez-vous des OBV

Grande AGORA des OBV

MERCI À NOS PARTENAIRES

Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques



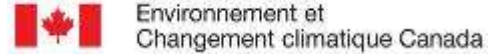
Affaires municipales
et Habitation



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation



Forêts, Faune
et Parcs



Transports



Centre Intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

